

Le ramadan n'est pas compatible avec l'Occident

écrit par Giorgio Ghiringhelli | 25 avril 2023

FIN DU RAMADAN SUR FOND DE VIOLENCES!

APRÈS UN
MOIS DE JEÛNE,
...

... C'EST NORMAL
QU'IL Y EN AIT
QUI DÉGUSTENT!



FIN DU RAMADAN SUR FOND DE VIOLENCES!



Le jeûne obligatoire est anachronique et inadapté aux besoins d'une société laïque et moderne

Le ramadan, fête religieuse islamique durant laquelle il est interdit de manger et même de boire du lever au coucher du soleil pendant un mois, est considéré comme l'un des cinq piliers de l'islam, que tout bon musulman – à partir de l'âge de la puberté (c'est-à-dire vers 7 ans) – est tenu d'observer. **Il ne s'agit donc pas d'un libre choix, mais d'une obligation religieuse inscrite dans le Coran** (sourate

2, versets 183-187). A tel point que dans les pays islamiques, celui qui ne la pratique pas en pensant qu'elle n'est pas obligatoire est considéré comme un apostat passible de la peine de mort. « *Quant à celui qui ne la pratique pas par paresse, certains juristes envisagent de le tuer, d'autres de le châtier et de l'emprisonner jusqu'à ce qu'il meure ou se repente* » : ainsi écrit le grand spécialiste de l'islam, le **Dr Sami Aldeeb**, citoyen suisse et chrétien d'origine palestinienne (lauréat en 2019 du prix « Swiss Stop Islamization »), dans son très intéressant livre « Comparaison entre les normes suisses et musulmanes ».

Une obligation anticonstitutionnelle

« *De nombreux pays musulmans – lit-on dans son livre – punissent toute violation publique du jeûne même par des non-musulmans* » et dans ces pays « *les horaires à l'école et au travail sont allégés et organisés pour répondre aux exigences religieuses durant ce mois* ». Par exemple, la journée de travail se termine vers 15 heures. **On pourrait dire que chaque pays est libre de faire ce qu'il veut chez lui. Mais attention à l'islamisation rampante qui nous touche de plus en plus près** : « *Les musulmans – écrit Aldeeb – essaient d'imposer le jeûne du ramadan à leurs coreligionnaires, même en Occident* ». Et peut-être qu'un jour, lorsque l'islam dominera en Europe, nous, les incroyants, serons également punis si nous rompons le jeûne en public...

Pour les fanatiques islamistes qui visent à islamiser notre continent en essayant d'empêcher l'intégration des musulmans dans notre société, le ramadan est une occasion en or d'exercer une surveillance et un contrôle social sur leurs coreligionnaires, en particulier dans les quartiers islamiques qui se multiplient dans les villes européennes, et de rappeler à l'ordre et menacer ceux qui transgressent les règles. **Mais une telle obligation n'est pas non plus**

acceptable au nom de la liberté religieuse, car elle va à l'encontre de la Constitution suisse (art. 15 §4), qui stipule que « nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'en être membre, ni d'accomplir un acte religieux ou de suivre une instruction religieuse ».

Questions de sécurité et de productivité

Il est bien connu que les règles totalitaires en vigueur dans l'islam (c'est-à-dire la charia) n'accordent aux musulmans aucune liberté de choix dans aucun domaine de leur vie, et il est donc vain d'attendre des autorités islamiques qu'elles décident de sortir du Moyen-Âge en déclarant que certaines pratiques – comme les cinq prières rituelles quotidiennes, ou le port du voile – ne sont pas obligatoires. Mais, en ce qui concerne le ramadan, il serait bon de commencer à se demander s'il est compatible avec les besoins et l'organisation de la société occidentale, d'autant plus dans le cas de l'obligation mais aussi du libre choix. Dans un article publié en 2018 dans le magazine "Le vif" (<https://goo.gl/sK9SJU>), la ministre danoise de l'immigration et de l'intégration de l'époque, **Inger Stojberg**, avait écrit : « J'invite les musulmans à prendre congé pendant le mois du ramadan afin d'éviter des conséquences négatives pour le reste de la société danoise. Je me demande si l'impératif religieux d'observer un pilier de l'islam vieux de 1400 ans est compatible avec la société et le marché du travail que nous avons au Danemark ». La ministre a ajouté qu'elle craignait les effets du jeûne « sur la sécurité et la productivité », par exemple dans le cas des chauffeurs de bus qui n'ont pas mangé ou bu pendant plus de 10 heures, « parce que cela peut être dangereux pour nous tous ». Comment la blâmer? Et qui vérifie, par exemple, que pendant le ramadan, les enfants et adolescents musulmans scolarisés sont obligés par leurs parents de jeûner du lever jusqu'au coucher du soleil? Et qui nous assure que, pendant le mois de jeûne (surtout

lorsqu'il coïncide avec les mois les plus chauds), les musulmans pratiquants qui sont au volant d'un moyen de transport public ou privé, ou qui exercent des activités professionnelles à risque, ne constituent pas un danger pour les autres?

Le mois de la violence et du djihad

Il est également prouvé que, surtout dans les pays islamiques, le ramadan coïncide avec une augmentation de la violence, en raison des effets négatifs que le jeûne quotidien combiné à des excès nocturnes a sur la santé physique et mentale. Ce phénomène a été documenté par Sami Aldeeb dans un article publié sur son site web "Savoir ou se faire avoir" le 12 décembre 2018, dans lequel il soutient, entre autres, que les compagnies d'assurance devraient facturer une surcharge pour « *risques accrus* » aux musulmans qui jeûnent pendant le ramadan. Dans ce même article, Aldeeb souligne que « *les mouvements terroristes accordent au mois de Ramadan une importance particulière et incitent les musulmans à commettre des attentats contre les mécréants pour commémorer l'exemple de Mahomet, qui a mené des batailles pendant ce mois* ». Une affirmation également reprise, en citant divers exemples, dans un article rédigé par **Amin Abdelmajid et Christian Bibollet** et publié le 24 avril 2021 sur le site de l'Institut pour les Questions Relatives à l'Islam (IQRI). Les deux auteurs rapportent que « *durant le mois de jeûne, les musulmans doivent consacrer tous leurs efforts à l'observance des prescriptions du Coran* », et que le djihad – c'est-à-dire la guerre sainte pour la propagation de l'islam dans le monde – « *est bien le précepte le plus important de l'islam* ».

Ce n'est pas un hasard, poursuivent les auteurs, si la deuxième sourate du Coran, celle qui prescrit le jeûne du ramadan, est celle qui prescrit également le djihad au verset 216, dans le même contexte : un mot, celui-ci, désigné en arabe dans le verset en question par le

terme *Qital*, qui signifie « combattre pour tuer avec la possibilité d'être tué » ; il ne s'agit donc pas d'un combat de type spirituel, comme le prétendent les astucieux représentants des Frères musulmans pour tenter de dissimuler la relation inquiétante entre le ramadan et le djihad à une société occidentale qui préfère qu'on lui dise que l'islam est une religion pacifique.

Peut-être qu'avant de souhaiter aux musulmans un « bon ramadan » et de participer à la célébration de la fête de clôture (l'Aïd-el-Fitr) dans les mosquées ou sur les places, certains politiciens et journalistes devraient se pencher sur la véritable signification de ce « pilier » obligatoire de l'Islam, anachronique et liberticide..

Giorgio Ghiringhelli (Suisse)